Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Société «Relais du Saint-Bernard»	Centre de ravitaillement de Martigny, restoroute des Iles, lieu-dit «Etang du Rosel», CP	Architectes établis en Valais avant le 1er janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse (REG A ou B, dipl. EPF ou ETS)	Mi-juillet 89 (mi-avril 89)	7/89 B 54
Département des travaux publics du canton de Schaffhouse	«Herrenacker Süd», CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Schaffhouse, les districts d'Andelfingen, Bülach (ZH) ou Diessenhofen (TG) depuis le 1er janvier 1987 ou originaires du canton de Schaffhouse	17 août 89	
Service des bâtiments de l'Etat, Lausanne	Equipements sportifs et maison d'étudiants à la Campagne des Cèdres, à Lausanne, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1er janvier 1988 et architectes vaudois établis hors du canton avant le 1er janvier 1988 et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 5 architectes invités	31 août 89	9/89 B 74
Commune de Gênes (Italie)	Restructuration et réhabilitation de la Piazza Dante, CI	Concours ouvert à tous les ingénieurs ou architectes, individuellement ou en groupes	2 sept. 89 (15 mai 89)	
Bund Deutscher Architekten (BDA, BDIA), Foire de Francfort	L'avenir de la gare, CI (dans le cadre de «public design»)	Architectes indépendants, urbanistes, architectes d'intérieurs et designers ainsi que les étudiants de ces disciplines	15 août 89	
Commune de La Tour-de-Peilz	Réaménagement du secteur «Centre ville», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1er janvier 1989 et architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 4 architectes invités	4 sept. 89 (dès le 4 avril 89)	9/89 B 74
Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN)	Protection de l'habitat contre le bruit de la route, CI	Architectes, urbanistes, aménagistes, acousticiens établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1988, citoyens suisses	8 septembre (15 avril 89)	7/89 B 54
Conseil municipal de Zoug	Logements, Hertizentrum, Zoug, CP	Architectes demeurant ou établis en Suisse centrale ou dans les districts d'Affoltern (ZH) ou de Muri (AG) ainsi qu'originaires du canton de Zoug	29 sept. 89 (30 juin 89)	
Commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil (AG), Steig-Immobilien AG	Construction «Ring» au centre du village d'Oberrohrdorf, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Baden avant le 1er janvier 1988 ou originaires de la commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil	29 sept. 89 (7 juill. 89)	
Paroisse évangélique-réformée de Thoune/BE	Centre paroissial, Thoune-Allmendingen, CP	Architectes établis ou domiciliés à Thoune depuis le 1er janvier 1987 ou originaires de Thoune	13 oct. 89	
Commune de Wald/ZH	Extension de l'école de Wald, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Hinwil depuis le 1er janvier 1989 ou originaires de la commune de Wald	14 oct. 89 (27 juill. 89)	
Ville de Brigue-Glis, commune de Naters, canton du Valais, chemin de fer Furka-Oberalp, CFF, PTT	Construction de la gare de Brigue, CP	Architectes de nationalité suisse ou établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1989 ainsi que les architectes établis dans la province italienne de Novare	27 oct. 89	12/89 B 98

Nouveau dans cette liste

Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Massagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Cantone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	

Carnet des concours

Nouvelle conception de la gare de Brigue – Concours de projet

Ouverture

Les communes de Brigue-Glis et de Naters, le Département des travaux publics du canton du Valais, les CFF, les PTT et la compagnie Furka-Oberalp organisent un concours de projet pour la nouvelle gare de Brigue. L'accord étant intervenu sur la conception générale du trafic pour la zone de la place de la Gare, le but du concours est la conception urbaine et de la circulation pour une nouvelle gare de voyageurs des lignes Furka-Oberalp, Brigue-Viège-Zermatt, CFF et Brigue-Lötschberg-Simplon ainsi que pour une station de cars postaux avec un bâtiment de services postaux.

Participation

Ce concours est ouvert à tous les architectes de nationalité suisse, aux architectes établis ou domiciliés en Suisse au moins depuis le 1er janvier 1989 ainsi qu'aux architectes établis dans la province de Novare (Italie).

Le jury dispose de 300000 francs pour l'attribution de 8 à 11 prix, dont au maximum 50000 francs pour d'éventuels achats.

Délais

Remise des projets: 27 octobre 1989; remise des maquettes: 24 novembre 1989.

Programme et documentation (gratuits): Bernath & Partenaires, Löwenstrasse 55, 8001 Zurich, tél. 01/2212652.

Siège de la Banque Mondiale à Washington D.C.

Mise au point de l'UIA

Le secrétariat général de l'UIA à Paris a, en date du 2 mai dernier, envoyé à la section suisse de l'UIA, la lettre suivante, signée par M. Gérard Benoit, directeur, Programme UIA des concours internationaux:

«La Banque Mondiale a avisé l'ensemble des sections nationales de l'UIA du lancement d'un concours international sur invitation qu'elle organise pour la rénovation de son siège à Washington, USA.

»A la lecture de l'appel de candidatures et d'informations complémentaires que nous avons demandées aux organisateurs, il apparaît que le lancement de ce concours est, en de nombreux points, en contradiction avec la recommandation sur les concours internationaux Unesco/UIA, que l'Union internationale des architectes a la charge de faire respecter.

»Les organisateurs n'ayant pas jugé bon d'apporter à l'appel de candidatures les modifications qui s'imposent, nous vous serions très obligés de vouloir bien aviser les concurrents éventuels que ce concours n'a pas reçu l'approbation de l'UIA.

»Nous regrettons, par ailleurs, que l'on ait pu utiliser les sections nationales de l'UIA pour alerter la communauté internationale des architectes d'une procédure de concours en contradiction avec les objectifs que l'UIA poursuit dans ce domaine.»

Actualité

Deux architectes romands lauréats de l'Ordre académique Arts-Sciences-Lettres de Paris

Cet ordre, couronné par l'Académie française, vient de désigner ses lauréats suisses pour l'année 1989.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons appris que notre vénéré confrère, le professeur Alberto Sartoris, avait reçu la plus haute distinction, la médaille d'or.

Mais nous tenons aussi à féliciter l'architecte Giuseppe Patanè, critique d'art à Genève, qui a reçu la médaille de vermeil. G. Patanè a publié de très nombreuses études dans plusieurs revues romandes.

Les autres lauréats sont: Dany Dasto, peintre aux Avants-sur-Montreux (médaille de vermeil), Michel Corpataux, directeur notamment de la Chanson de Montreux (médaille d'argent), André Durussel, écrivain et directeur de la revue culturelle *Espaces* – qu'il ne faut pas confondre avec le bulletin d'information du Département des travaux publics du canton de Vaud! – (médaille d'argent), alors que Madeleine Gafner, lissière à Territet et Claude Roch, président de la commune de Port-Valais, ont été distingués par une médaille de bronze.

C'est le 16 avril prochain, à l'Hôtel Intercontinental de Paris, que ces distinctions seront remises aux lauréats au cours d'une cérémonie officielle.

Nous félicitons tous les lauréats, mais tout particulièrement Alberto Sartoris et Giuseppe Patanè, qui portent ainsi très haut le renom des architectes de notre pays.

F.N.

Consommation d'énergie dans la chimie: potentiel d'économie surestimé

Les possibilités d'économie d'énergie dans l'industrie chimique ont été nettement surévaluées par le groupe d'experts «Scénarios énergétiques» (EGES). C'est la conclusion à laquelle aboutissent les spécialistes de la Société suisse des industries chimiques (SSIC).

On se souvient que le groupe d'experts chargés par la Confédération d'étudier les conséquences d'un éventuel abandon de l'énergie nucléaire et d'élaborer à cette fin divers «scénarios énergétiques», a publié les résultats de ses travaux au printemps de l'année dernière. Après une première lecture, l'association faîtière de l'industrie chimique (SSIC) faisait observer que la méthode d'évaluation employée était sujette à caution et que les effets économiques d'un renoncement au nucléaire, effets présentés dans l'étude comme relativement bénins, paraissaient peu crédibles. D'autre part, la SSIC mettait en doute le bienfondé d'un certain nombre de données de base sur lesquelles reposent les conclusions générales du rapport final.

Voulant préciser les choses, les spécialistes de l'énergie de l'industrie chimique ont donc procédé, au cours de ces derniers mois, à une analyse fouillée du document de travail No 9 de l'EGES consacré au «potentiel d'économies d'énergie dans l'industrie», et publié leurs conclusions. Ils confirment que ce potentiel a été largement surévalué par les auteurs du rapport. Ainsi, alors que le *document de l'EGES* déclare que l'on pourrait économiser dans cette branche *69%* de chaleur et *20%* de courant électrique, *les spécialistes de l'industrie chimique concluent que les possibilités effectives d'économie ne dépassent pas 20% pour la chaleur et 3 à 10% pour l'électricité*; ils soulignent que les possibilités d'économie dans la chimie ont été largement épuisées au cours de ces dernières années.

(Infochimie)

CREM: la valorisation énergétique des déchets urbains

Vendredi 31 mars dernier a eu lieu, au Club 44 à La Chaux-de-Fonds, un séminaire sur la valorisation énergétique des déchets urbains, organisé par les Services Industriels de La Chaux-de-Fonds, l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel et le CREM (Centre de recherche et d'enseignement en énergie et techniques municipales) de Martigny.

La gestion des déchets urbains, l'approvisionnement énergétique pour le chauffage des locaux et la protection de l'air sont trois problèmes majeurs de nos villes et agglomérations.